



1 octobre 2023

ESG et politique de rémunération



Durabilité et rémunération

Belfius Asset Management s'engage à faire face aux défis sociétaux en intégrant des facteurs de durabilité dans l'ensemble de ses activités mais aussi dans sa politique de rémunération qui se veut conformer aux directives UCITS 2009/65/EC et AIFM 2011/61/EU.

Pour plus d'information, cliquez sur le lien ci-dessous :

[esg_remuneratiebeleid.pdf \(belfius.be\)](#)